

Les écocentres, un service écologique à connaître



CINDY ROUSSELLE
Compo-Haut-Richelieu
Collaboration spéciale

Les écocentres de Compo-Haut-Richelieu jouent un rôle clé dans la gestion durable des déchets dans les MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville. Ils permettent aux citoyens de déposer des matériaux valorisables afin de réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement.

Avant toute visite dans un écocentre, il est essentiel de bien se préparer. Le site Web de Compo-Haut-Richelieu (compo.qc.ca/ecocentres) fournit toutes les informations nécessaires sur les règles, les procédures, la liste des matières acceptées ainsi que les quantités autorisées.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, toutes les matières ne se déposent pas à un seul et même endroit. C'est pourquoi il est recommandé de trier les matériaux

par catégorie avant de se rendre à l'écocentre. Cela facilite le travail des valoristes et rend la visite plus rapide et efficace.

À l'arrivée à l'écocentre, les valoristes accueillent les usagers et enregistrent le volume de matériaux apportés avant de les guider vers les zones de dépôt appropriées.

MATIÈRES ADMISES

Les citoyens du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville bénéficient de trois accès gratuits pour déposer divers matériaux tels que des meubles, des matériaux de construction, du béton, des bains et douches, etc.

Ils ont aussi accès aux écocentres pour la disposition d'une grande quantité de produits sans frais ni limite d'accès. C'est notamment le cas pour les produits sous la responsabilité élargie des producteurs (REP) comme la peinture, les huiles usées, les piles, les appareils électroniques et informatiques, les lampes fluorescentes et

les appareils réfrigérants.

La REP est un système qui oblige les fabricants et importateurs de certains produits visés à prendre en charge la collecte et le traitement de leurs produits en fin de vie. Au Québec, les programmes de récupération sont administrés par des organismes de gestion désignés (OGD) qui veillent à leur bon fonctionnement : Éco-peinture, SOGHU, Appel à recycler, ARPE-Québec, Recyc Fluo et Go Recycle. La REP et les OGD veillent à ce que ces produits soient pris en charge de manière sécuritaire et conforme.

Bien que les écocentres offrent une solution pour de nombreux types de matériaux, il est important de noter qu'ils ne sont pas des dépotoirs et que certains produits ne sont pas admis. Pour la liste complète des matières admises et refusées, visitez la section Écocentres du site Web de Compo. Votre rebut ne se trouve pas dans la liste? Utilisez l'application Ça va où? de RECYC-QUÉBEC



(Photo gracieuseté de Compo-Haut-Richelieu)

Les vieux pots de peinture apportés à l'écocentre auront droit à une nouvelle vie.

qui vous indiquera si l'écocentre est la destination pour votre objet.

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à cindy.rouselle@compo.qc.ca.